



Accident de la route, comment déposer plainte contre les gendarme

Par **rimka27310**, le **10/01/2018** à **22:19**

bonjour

comment déposer contre les gendarmes pour avoir falsifiés un rapport d'accident. mon fils a été percuté par une voiture qui double sur les flèches de rabattement, ils ont changé les distances, le contrôle technique périmé, sa vitesse contrôlée par les capteurs électronique à 113 km/h, avec de l'alcool dans le sang, mon fils roulait à moto dans sa file, le conducteur et mon fils sont décédés, verdict 50,50??? le conducteur était militaire comme les gendarmes, sa femme secrétaire de mairie dans la commune de la gendarmerie et habitait à 100 m de celle-ci. j'ai écrit au procureur, au préfet, mais rien j'ai été voir un avocat qui m'a fait comprendre que les gendarmes font ce qu'ils veulent et vont me faire des misères si je dépose contre eux. un conseil, une idée, un avocat capable, merci de vos conseils je ne sais plus comment faire merci

Par **citoyenalpha**, le **11/01/2018** à **05:46**

Bonjour

un rapport de police n'est pas un rapport d'expertise. Il est totalement possible de le contester notamment lorsqu'il est utilisé comme élément pour conclure une affaire (judiciaire, assurance...). Il appartiendra alors à un magistrat de se prononcer sur l'affaire en question.

Il ne sert à rien de déposer plainte contre les gendarmes en l'état. Il serait bon, dans un

premier temps, de prendre un avocat afin qu'il demande une expertise judiciaire.

Restant à votre disposition

Par amajuris, le 11/01/2018 à 07:25

bonjour,
si vous n'étiez pas présent lors de cet accident, comment pouvez-vous prouver les faits que vous indiquez ?
salutations

Par rimka27310, le 11/01/2018 à 14:41

merci citoyenalpha je vais essayer de trouver un avocat qui voudra bien de mon problème .pour amatjuris.je me suis rendu sur les lieux 10 minutes après l'accident, donc j'ai vu, la voiture était en feu de l'autre côté de circulation, de plus sur le rapport de gendarmerie il précise, la voiture doublait une voiture avec une remorque, une autre voiture le suivait et dans le rapport précise qu'il a déboîter brusquement, dans le rapport (90 pages) sa femme stipule qu'il lui a envoyé un message pour lui signaler de son retard, mais aucun renseignement de l'heure de l'envoi, tout est dans leur rapport, il change ce que l'expert dit et la société autoliv sur la vitesse mais qui lit le rapport entièrement sûrement pas le préfet ni le procureur de la république. ce sont des manipulateurs qui sont protégés.